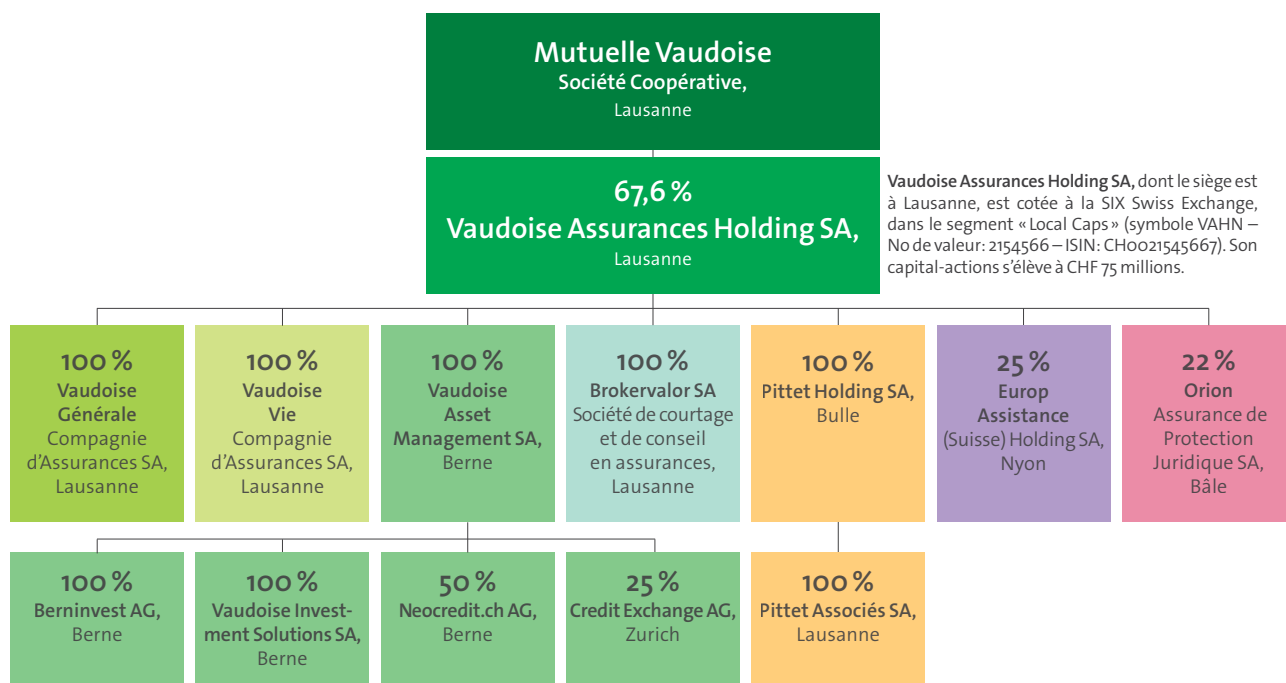






# Gouvernance d'entreprise

# Gouvernance d'entreprise



## 1. Structure du Groupe et actionariat

### 1.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2019 atteint CHF 1'683'553'300.–. La société détient en direct cinq filiales et deux sociétés sous contrôle conjoint, toutes établies en Suisse, dont six entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Pittet Holding SA, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA. Vaudoise Assurances Holding SA détient 25% du capital-actions d'Europ Assistance et 22% du capital-actions d'Orion. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Brokervalor SA n'a pas déployé d'activité à ce jour. La société ne rentre dès lors pas dans le périmètre de consolidation.

Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital-actions des quatre sociétés opérationnelles, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale, CHF 100 millions pour Vaudoise Vie, CHF 100'000.– pour Vaudoise Asset Management et CHF 400'000.– pour Pittet Holding SA. Les résultats et situations patrimoniales de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie sont résumés en pages 100 à 107. La société détient aussi indirectement par le biais de Vaudoise Asset Management SA deux filiales et deux sociétés sous contrôle conjoint. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions de Berninvest AG, à Berne, société de

direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (coté à la Bourse suisse) et Good Buildings (coté à la Bourse suisse depuis septembre 2019), ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment « Immobilier durable Suisse » de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Brokervalor SA est une société dédiée au courtage et au conseil en assurances. Son capital-actions, entièrement détenu par Vaudoise Assurances Holding SA, s'élève à CHF 250'000.–. Depuis 2018, Vaudoise Asset Management SA détient également 25% de Credit Exchange AG, plateforme de financement immobilier et 50% de Neocredit.ch AG, plateforme de crowdlending pour TPE/PME. Quant à Pittet Holding SA, à Bulle, elle détient le 100% des actions de sa filiale opérationnelle Pittet Associés SA, à Lausanne. Cette dernière est active dans le conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances.

Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est à Nyon. Son capital-actions, qui se monte à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance « Assistance », y compris toutes les opérations

d'aide, d'assistance ou de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements ou d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanent.

Orion est une assurance de protection juridique dont le siège est situé à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22 % par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78 % par Zurich Compagnie d'Assurances SA.

### 1.2. Actionnaire important

Au 31 décembre 2019, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6 % du capital et 91,2 % des voix. Le rapport annuel de la Mutuelle Vaudoise figure en pages 108 à 117. Il n'y a pas eu d'annonce de participation au sens de la réglementation boursière en 2019.

### 1.3. Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a pas de participation croisée dépassant de part et d'autre 5 % des droits de vote ou du capital.

## 2. Structure du capital

### 2.1. Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

### 2.2. Capital autorisé et conditionnel

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de capital autorisé ni de capital conditionnel. En cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'Assemblée générale pour justes motifs (art. 652b al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

### 2.3. Modification du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à des modifications du capital au cours des trois derniers exercices.

### 2.4. Actions et bons de participation

Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Mid & Small Caps Swiss Shares). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

### 2.5. Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission de bons de jouissance.

### 2.6. Restrictions de transfert et inscriptions de « nomines »

Il n'y a pas de restriction en matière de transfert, respectivement d'inscription de « nomines ».

### 2.7. Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission d'emprunts convertibles ou d'options ni au cours de l'exercice sous revue ni par le passé.

## 3. Conseil d'administration

### 3.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les sept administrateurs en fonction au 31 décembre 2019 sont présentés aux pages 42 à 45. La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

Aucun administrateur non exécutif n'entretient d'étroites relations d'affaires avec l'une ou l'autre compagnie du Groupe de nature à exercer une influence. Aucun administrateur n'a exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années.

A titre informatif, les Conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés de Philippe Hebeisen (président), Jean-Daniel Laffely et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management et de Jean-Daniel Laffely (président), Reto Kuhn et Bertrand de Sénépart (administrateur indépendant) pour Berninvest et Vaudoise Investment Solutions. Les Conseils d'administration de Pittet Holding SA et de sa filiale Pittet Associés SA sont tous deux composés de Frédéric Traimond (président), Florian Magnollay (vice-président) et Reto Kuhn.

### 3.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil figurent aux pages 42 à 45.

### 3.3. Election et durée du mandat

En application de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ci-après ORAb), le président, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement. L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les administrateurs.

Pour les autres sociétés du Groupe, les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles.

Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans. Cette limitation vaut également pour les mandats de Vaudoise Assurances Holding SA. Lors des Assemblées générales 2019 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Eftychia Fischer, Martin Albers et Javier Fernandez-Cid ont été réélus pour une période de trois ans.

Les statuts des sociétés Vaudoise Asset Management, Berninvest et Vaudoise Investment Solutions prévoient des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Philippe Hebeisen, Jean-Daniel Laffely, Reto Kuhn et Bertrand de Sénepart ont été élus en 2017 pour trois ans. Les statuts des sociétés Pittet Holding SA et Pittet Associés SA prévoient également des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Frédéric Traimond, Florian Magnollay et Reto Kuhn ont été élus en 2019 pour trois ans.

### 3.4. Organisation interne au 31.12.2019

#### Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier-Kehrl, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué trois Comités chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux Comités.

#### Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur général adjoint

responsable du département Finances & Projets stratégiques (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.








Les préavis, propositions et rapports d'activité des Comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les Comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2019, le Conseil d'administration a siégé à dix reprises.

#### Comités du Conseil d'administration

##### Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA (Own Risk and Solvency Assessment). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du Chief Risk Officer (CRO), des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil

<b>Paul-André Sanglard</b>	Président du Conseil, invité permanent aux trois Comités du Conseil		<b>Conseil</b>	
<b>Chantal Balet Emery</b>	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations			
<b>Martin Albers</b>	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement			<b>Comité audit et risques</b>
<b>Javier Fernandez-Cid</b>	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques			<b>Comité rémunérations</b>
<b>Eftychia Fischer</b>	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunérations			
<b>Peter Kofmel</b>	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement			<b>Comité investissement</b>
<b>Jean-Philippe Rochat</b>	Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations			

est invité aux séances. En 2019, le Comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

#### **Comité de rémunérations**

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts approuvés par l'Assemblée générale ordinaire de mai 2015. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2019, il a siégé à quatre reprises.

#### **Comité d'investissement**

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2019, il s'agit d'Eric Breval, directeur de Compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance, Université de Genève, et conseiller en gestion d'actifs. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2019, il s'est réuni à cinq reprises.

#### **3.5. Compétences**

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les

lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment : proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

#### **3.6. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction**

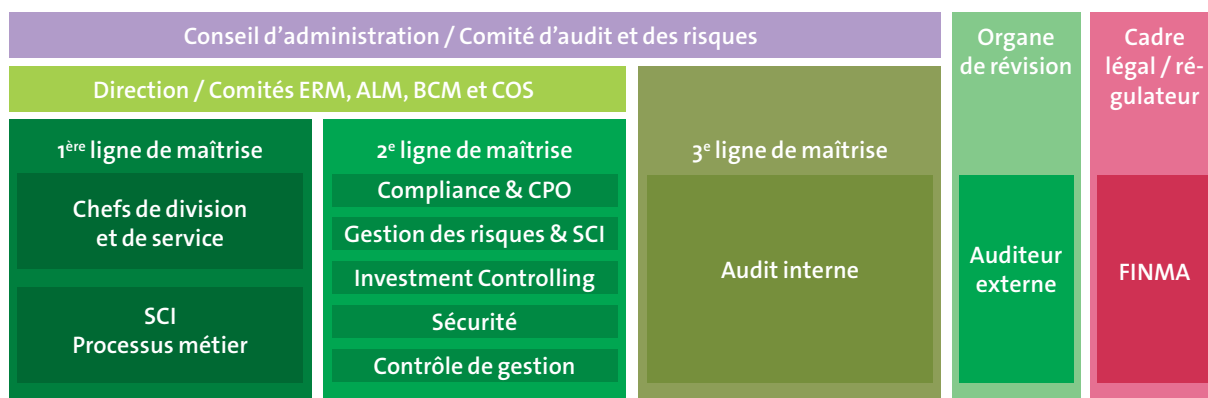
##### **Reporting au Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

### Système de contrôle interne et gestion des risques

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.



Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités, la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe. Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction :

**L'audit interne** contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

**Le contrôle de gestion** fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

**Les actuaires responsables vie et non-vie** s'assurent que la solvabilité et la fortune liée soient calculées correctement et conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Ils veillent également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, ils en informent immédiatement le CEO. Les actuaires responsables établissent périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Ils sont également chargés de l'établissement du rapport SST (Swiss Solvency Test).

**Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM)** assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le Comité est composé du Chief Risk Officer (CRO) et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ces derniers n'ont pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- risques d'assurances : risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances ;
- risques financiers : risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif ;
- risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs ;
- risques stratégiques et globaux : risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

Le Comité de gestion des risques d'entreprise contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. La Direction est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe. Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction et du Conseil d'administration. De plus, sur la base des outils de modélisation, la gestion de la congruence actif/passif et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

**Les Comités Asset Liability Management (ALM) non-vie et vie** ont pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Ils sont composés du directeur de l'actuariat, du CFO, du CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie ou non-vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

**L'Investment Controlling** est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus de placement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

**Le Comité de sécurité (COS)** valide le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et valide les éventuelles mesures d'amélioration de la sécurité proposées par axe stratégique, de même que le budget estimé. Il est composé du CFO, du Chief Transformation Officer, du directeur des Ressources humaines, de la secrétaire générale et du Chief Risk Officer. Le Compliance Officer Groupe est invité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les axes stratégiques fixés sont les suivants : sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT) – sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie – protection de la santé et bien-être des collaborateurs – protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP).

**Le Compliance Officer Groupe** veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance

qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe est également FATCA Responsible Officer. Il travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

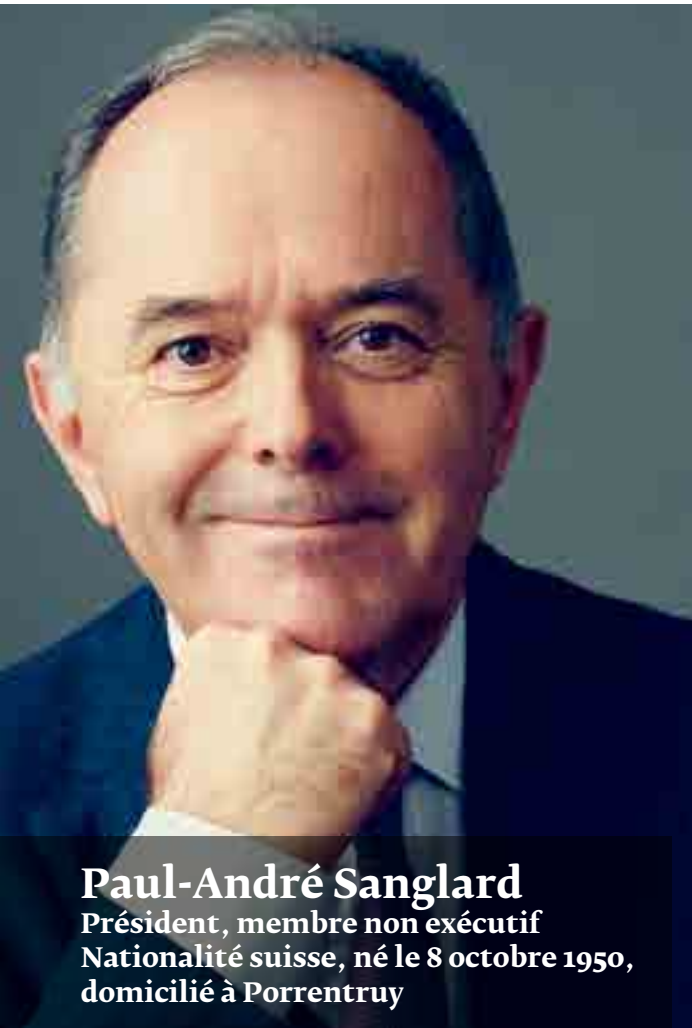
Un poste de **Chief Privacy Officer (CPO)** a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette fonction englobe celle de Data Protection Officer (DPO) qui était jusque-là exercée par le Compliance Officer Groupe adjoint, poste qui a été remplacé par celui de CPO à la suite du changement de Compliance Officer Groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

**L'organe de révision externe** rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.



# Membres du Conseil d'administration

## au 31 décembre 2019



**Paul-André Sanglard**  
Président, membre non exécutif  
Nationalité suisse, né le 8 octobre 1950,  
domicilié à Porrentruy

**1994-2020 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA**

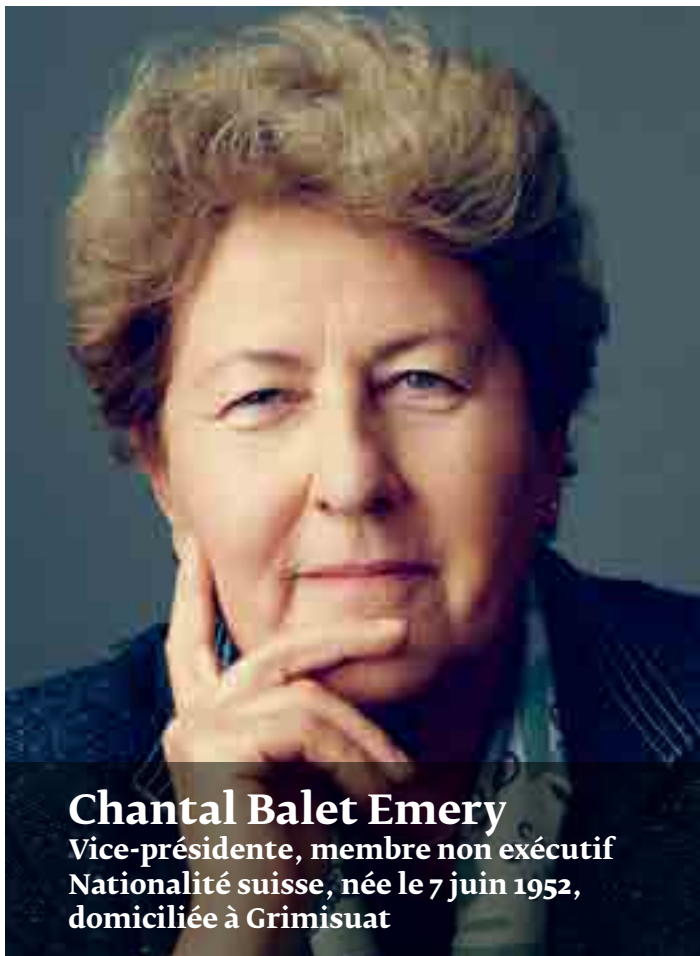
**1994-2021 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie**

Paul-André Sanglard a étudié les sciences économiques à l'Université de Genève où il a obtenu son doctorat. Il commence sa carrière en tant qu'économiste au Département fédéral des affaires économiques extérieures de 1977 à 1978, puis est admis en tant que research fellow à l'Université de Stanford et au Massachusetts Institute of Technology (MIT) jusqu'en 1979. De retour en Suisse, il devient le premier chef de la Trésorerie générale du canton du Jura de 1979 à 1984, puis est élu membre du Conseil de direction du World Economic Forum jusqu'en 1989, tout en étant chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève entre 1983 et 1995. Par la suite, il devient économiste indépendant et intègre le Conseil d'administration du Groupe Vaudoise Assurances en 1994, avant d'en assumer la vice-présidence depuis 2005 et la présidence depuis 2009. Parmi ses autres mandats, il a exercé la fonction de président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura, à Porrentruy, de 1995 à 2016. De 1999 à 2016, il préside le Conseil d'administration de l'Ophtalmology Network Organization, à Genève. De 2002 à 2009, il est administrateur, puis président de British American Tobacco Switzerland SA, à Boncourt. En 2002 également, il devient administrateur de la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, puis est nommé vice-président en 2016. En 2005, il accède aux Conseils d'administration de TSM Compagnie d'Assurances Transports, à La Chaux-de-Fonds et d'Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse), à Genève. Dès 2008, il administre la société Baader Helvea, à Zurich, et QNB Banque Privée (Suisse), à Genève, auprès de laquelle il accède à la vice-présidence en 2016. Il devient également administrateur de la société de gestion de fortune de Pury Pictet Turrettini & Cie, à Genève, en 2009, de Société Générale Private Banking (Suisse), à Genève, en 2014, dont il devient vice-président en 2017, de Millenium Banque Privée BCP (Suisse), à Genève, en 2016 et de la banque Héritage, à Genève, en 2017, dont il devient président en 2018.

**2000-2020 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA**

**2000-2020 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie**

Chantal Balet Emery, licenciée en droit de l'Université de Lausanne, est titulaire des brevets d'avocat et de notaire. En 1984, elle fonde sa propre étude et exerce durant dix ans, tout en assumant la fonction de juge suppléante au Tribunal cantonal du Valais de 1993 à 1994. Elle rejoint en 1994 la Société pour le Développement de l'Economie Suisse (SDES) devenue economie-suisse, en tant que membre de la direction et responsable romande, jusqu'en 2008. En parallèle, elle assure la fonction de secrétaire de l'Union des industriels valaisans de 1998 à 2002. Dès 2006, elle administre l'Hospice général de Genève durant trois ans, la société Solvis SA de 2008 à 2010 et la SERV de 2006 à 2009 ainsi que la Maison Gilliard SA de 2006 à 2018, dont elle a assumé la présidence de 2017 à 2018. Elle est également membre du Conseil de la Fondation Leenaards, à Lausanne, de 2005 à juin 2015. Outre son engagement au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances depuis 2000, elle assume d'autres mandats, notamment auprès de la Banque Cantonale du Valais, à Sion, dès 2009, d'Implemia SA, à Dietlikon, de 2013 jusqu'en mars 2018 et d'OLF SA, à Corminbœuf, depuis 2013. Avocate conseil auprès de l'étude Pratifori 5 à Sion, elle est également associée du Cabinet conseils FBL associés.

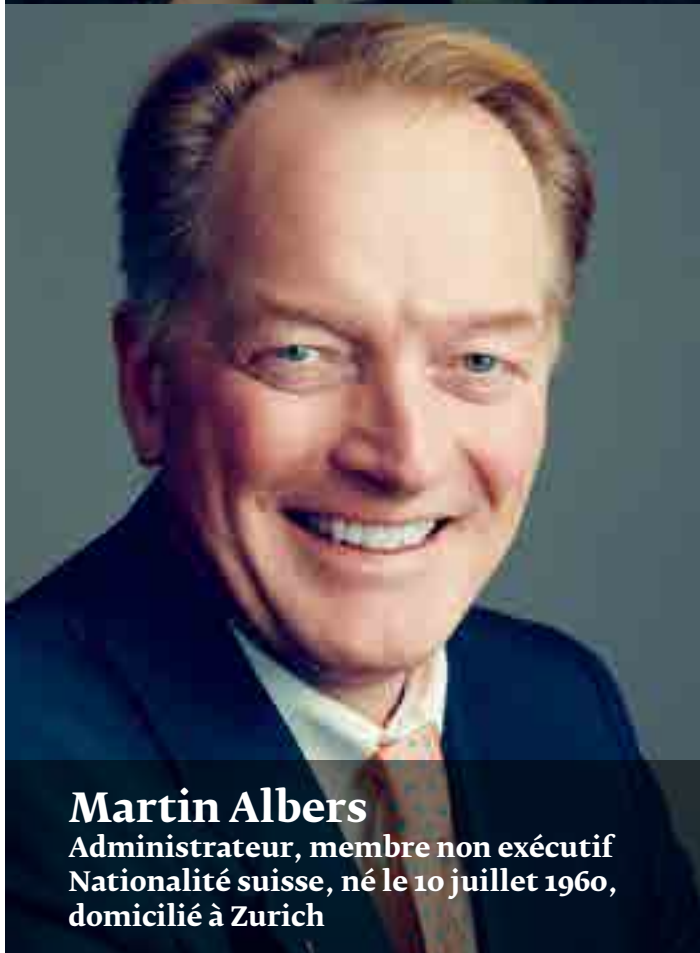


**Chantal Balet Emery**  
Vice-présidente, membre non exécutif  
Nationalité suisse, née le 7 juin 1952,  
domiciliée à Grimisuat

**2016-2020 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA**

**2016-2022 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie**

Martin Albers est titulaire d'un Master en Engineering de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, complété par un MBA de la Kellogg School of Management, Northwestern University de Chicago. Il débute sa carrière en 1986 chez IBM en tant que Systems Engineer, avant de rejoindre The Boston Consulting Group en 1991 en qualité de Strategy Consultant. En 1994, il intègre le réassureur Swiss Re et occupe, durant dix ans, plusieurs fonctions dirigeantes au sein du Groupe dans différents pays. D'abord Head of Product Controlling de la division Risk à Zurich durant deux ans, il est ensuite nommé président et CEO de Swiss Re Canada en 1996. Après trois années passées outre-Atlantique, il revient en Europe pour diriger Swiss Re UK à Londres jusqu'en 2002. Puis, il regagne Swiss Re à Zurich pour y exercer la fonction de Head of Risk Solutions Division, intégrant la Direction générale jusqu'en 2011. En 2005, il change de département afin d'assumer la conduite de la division Client Markets Europe (EMEA). En 2011, il est nommé président de Swiss Re Ltd jusqu'en 2014, où il conduit l'implantation de la nouvelle structure de la holding. Il est actuellement président du Conseil d'administration du réassureur MS Amlin AG, faisant partie du groupe d'assurance et de réassurance japonais MS&AD Insurance Group Holdings. Outre son mandat au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances débuté en 2016, Martin Albers est vice-président du Conseil de la Fondation Pestalozzi et membre du Conseil de Technopark.



**Martin Albers**  
Administrateur, membre non exécutif  
Nationalité suisse, né le 10 juillet 1960,  
domicilié à Zurich



**Javier Fernandez-Cid**  
Administrateur, membre non exécutif  
Nationalité espagnole, né le 10 janvier 1956,  
domicilié à Majadahonda (Espagne)



**Eftychia Fischer**  
Administratrice, membre non exécutif  
Nationalité suisse, née le 17 août 1963,  
domiciliée à Zurich

**2012-2020 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA**

**2012-2022 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie**

Javier Fernandez-Cid dispose d'une licence en droit de l'Université Complutense de Madrid. Il passe l'ensemble de sa carrière au sein du Groupe Mapfre. Entre 1989 et 1999, il réside à Bruxelles et occupe le poste de directeur général adjoint de Mapfre Re. Sa carrière au sein du groupe Mapfre se poursuit à Madrid et outre Atlantique, dans le New Jersey, où il est nommé président et CEO de Mapfre Reinsurance Corporation USA en 2000. Dès 2006, il revient à Madrid pour y exercer la double fonction d'administrateur et de directeur général de Mapfre Internacional, où il devient le président exécutif en 2012. De 2007 à 2011, il préside le Conseil de Mapfre en Turquie. Il siège aux Conseils d'administration de deux sociétés d'assurances du Groupe Mapfre, Mapfre Middlesea Insurance basée à Malte à partir de 2008 et, depuis 2011, Mapfre Insular aux Philippines. En 2008, il est également nommé président et membre du Conseil de Mapfre USA, Massachusetts. En 2009, il devient administrateur de Mapfre Caucion y Credito, à Madrid, jusqu'en 2012, et de Mapfre Global Risks, à Madrid, de 2010 à 2015. De 2013 à 2016, il fait partie du Comité exécutif du Groupe Mapfre, à Madrid. Outre son mandat d'administrateur auprès de la Vaudoise Assurances, il administre Mapfre Reaseguro depuis 2007 et Mapfre Asistencia depuis 2009, toutes deux à Madrid, en qualité d'administrateur non exécutif depuis le 31 décembre 2016. En 2017, il devient membre du Conseil consultatif (Advisory Board) de Mozo-Grau SA, un groupe industriel du nord de l'Espagne. Il préside également Cloudware SL, une start-up technologique active dans le cloud gaming. En 2019, il est nommé vice-président d'ASE (Acción Social Empresarial), une association d'entreprises à but non lucratif basée à Madrid.

**2016-2020 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA**

**2016-2022 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie**

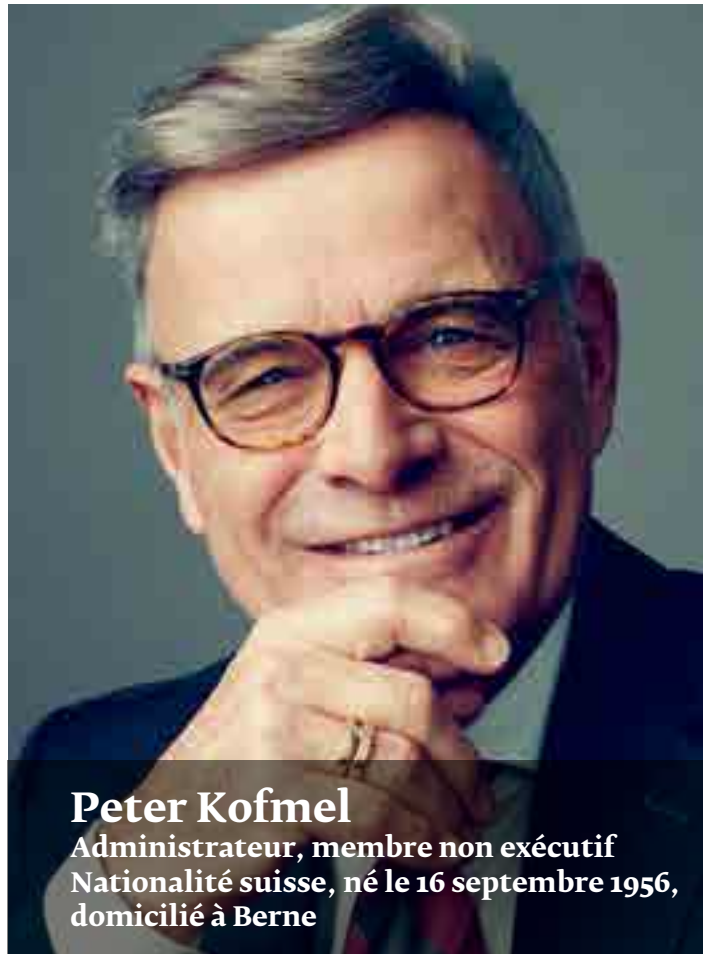
Eftychia Fischer a obtenu son Bachelor en physique à l'Imperial College, Université de Londres en 1984, complété par un Advanced Management Program (AMP) à la Wharton Business School, Université de Pennsylvanie en 2002. Elle est également détentrice du CFA de l'Institute of Chartered Financial Analysts et du Financial Risk Manager (FRM). Elle débute son parcours professionnel en 1985 à Londres auprès de la Société Générale en tant qu'Interest Rate Derivative Trading Junior. En 1986, elle passe une année chez UBS en Suisse en qualité de Business Development Analyst, puis rejoint J. P. Morgan & Co, où elle est Manager dans le département Asset Liability Management and Treasury de 1987 à 1992. En 1993, elle devient Fixed Income Trader au sein de la Banque nationale de Grèce, poste qu'elle quitte en 1994 pour rejoindre Lazard Frère & Cie en France en tant que Fixed Income Portfolio Manager. En 1996, elle intègre Julius Baer Group en Suisse, où elle exerce plusieurs fonctions dirigeantes jusqu'en 2004. Elle dirige ainsi successivement les départements d'Asset and Liability Management de 1996 à 2003, de Trading de 2003 à 2004 et de Fixed Income Proprietary Trading and Sales en 2004. Ensuite, elle rejoint EFG International, où elle assume la fonction de Global Head de l'unité Financial Market Services and Treasury durant trois ans et celle de Chief Risk Officer jusqu'en 2008. Elle fonde ensuite Larix Asset Management qu'elle dirige durant deux ans. En 2010, elle est nommée directrice générale du Treasury and Trading et responsable de la gestion institutionnelle auprès d'Union Bancaire Privée (UBP), fonction qu'elle assume jusqu'en 2015, avant d'intégrer le Conseil d'administration d'UBP. A côté de ses engagements au sein des Conseils d'administration de la Vaudoise Assurances et d'UBP, Eftychia Fischer administre également la société Sherpa Asset Management.



**1999-2020 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA**

**1999-2020 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie**

Peter Kofmel a obtenu sa licence en droit à l'Université de Berne en 1981 et est détenteur des brevets d'avocat et de notaire. Il débute en 1985 chez BDO Visura en tant que consultant d'entreprises, où il restera jusqu'en 2004, avant de poursuivre cette activité en tant qu'indépendant dès 2005. En parallèle, il siège au Parlement du canton de Soleure de 1985 à 1995, puis au Conseil national jusqu'en 2003. Outre ses mandats d'administrateur auprès du Groupe Vaudoise Assurances depuis 1999, il est président des Conseils de GVFI International SA, à Bâle, depuis 1998, et de GVFI Europe B. V., à Rotterdam, dès 2009, et de la coopérative ABZ, à Spiez, depuis 2010. Il est par ailleurs membre du Comité exécutif du Conseil de la fondation SWITCH dès 2002, président dès 2016, à Zurich, vice-président du Conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz depuis 2006 jusqu'à fin 2017 et président de l'Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants d'Entreprises (ISADE), à Berne, de 2007 à juin 2017.



**Peter Kofmel**

**Administrateur, membre non exécutif**

**Nationalité suisse, né le 16 septembre 1956, domicilié à Berne**

**2009-2020 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA**

**2009-2021 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie**

Jean-Philippe Rochat a suivi des études de droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. Son parcours professionnel débute en 1981 chez Publicitas en tant que juriste. Trois ans plus tard, il quitte le leader publicitaire et intègre Fidinter à Lausanne en tant que réviseur assistant. De 1985 à 1987, il effectue son stage d'avocat à Genève, puis est engagé en tant qu'avocat auprès de l'étude de Pfyffer, Argand, Troller & Associés, où il restera deux ans. Il rejoint ensuite l'Etude Carrard & Associés en 1989 en qualité d'associé (depuis 2015 Etude Kellerhals Carrard). Parallèlement à son mandat d'administrateur du Groupe Vaudoise Assurances, il est notamment membre du Conseil de la société La Foncière – Investissements Fonciers à Lausanne, du Casino de Montreux, de Vetropack Holding SA, à Saint-Prex et de Sagrave SA, à Lausanne. Il a été membre du Conseil d'administration du groupe MCH SA à Bâle, de 2017 à 2019. Il est Consul honoraire de Finlande, à Lausanne.



**Jean-Philippe Rochat**

**Administrateur, membre non exécutif**

**Nationalité suisse, né le 11 novembre 1957, domicilié à Epalinges**

## Membres de la Direction au 31 décembre 2019



**Grégoire Fracheboud**  
Directeur  
Dépt Vente & Marketing

**Frédéric Traimond**  
Directeur, CRO  
Dépt Actuariat  
& Réassurance

**Jacques Marmier**  
Directeur  
Dépt Assurances  
de personnes

**Jean-Daniel Laffely**  
Directeur général adjoint,  
CFO Dépt Finances  
& Projets stratégiques  
CEO désigné

**Karim Abdelatif**  
Directeur  
Dépt Ressources  
humaines

**Philippe Hebeisen**  
Directeur général, CEO





**Christian Lager**  
Directeur  
Dépt Patrimoine

**Jan Ellerbrock**  
Directeur, CTO  
Dépt IT &  
Transformation  
digitale

**Nathalie Follonier-  
Kehrl**  
Directrice  
Secrétariat général  
Service juridique et  
Communication  
institutionnelle

**Christoph Borgmann**  
Chief Financial  
Officer désigné  
Dépt Finances &  
Projets stratégiques

(Membre du Comité de direc-  
tion à compter du 01.01.2020)

**Reto Kuhn**  
Directeur, CIO  
Dépt Asset  
Management

# Membres de la Direction

## au 31 décembre 2019

### Philippe Hebeisen

**1955, suisse, directeur général, CEO**

Philippe Hebeisen a étudié le droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. En 1983, il occupe le poste de secrétaire de l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich. En 1986, il rejoint la Genevoise Assurances où il exerce la fonction de secrétaire général, avant de se voir confier la responsabilité du département Clientèle privée, dès 1992, en qualité de membre du Comité de direction. En 1999, il reçoit la mission de créer le département Entreprises au sein du Groupe Vaudoise Assurances, avec rang de directeur, avant de reprendre la direction du département Marketing & Réseaux, dès 2004. En 2009, le Conseil d'administration lui confie la tête de la nouvelle Direction et le nomme directeur général et CEO. Parallèlement à cette activité, il est membre du Comité de l'ASA et administrateur de Mapfre Re (Madrid) depuis 2009, administrateur d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA depuis 2010 et a été président du Conseil de Valorlife de 2011 à 2014. Il préside Vaudoise Asset Management SA, à Berne, depuis 2017. En outre, il siège au Conseil d'administration de Landolt & Cie SA à Lausanne depuis 2019. Il est également membre du Comité d'économiesuisse depuis 2018.

### Jean-Daniel Laffely

**1965, suisse, directeur général adjoint, CFO, responsable du département Finances & Projets stratégiques, CEO désigné**

Jean-Daniel Laffely est licencié en sciences économiques à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. Son parcours professionnel débute en 1989 à La Suisse Assurances en tant que collaborateur de la division Technique et administration. En 1991, il est d'abord nommé responsable du service de Réassurance et coassurance non-vie, puis en 2002, responsable, au sein du département Actuariat, de la division Bouclement/reporting et réassurance vie et non-vie et membre de la Direction. En 2006, il rejoint la Vaudoise où il est nommé Chief Risk Officer (CRO). Parallèlement à cette fonction, il devient responsable régional au Tessin en 2007. Le 1<sup>er</sup> octobre 2008, il reprend le département Réseaux de vente, puis prend, en juin 2009, la responsabilité du département Finances et Placements qui devient le secteur Finances en 2012. Cette même année, il est promu directeur général adjoint. A la suite d'une réorganisation interne, il devient responsable du département Finances & Projets stratégiques en décembre 2017. Depuis 2017, il préside les Conseils d'administration de Berninvest AG, à Berne, de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne et est administrateur de Vaudoise Asset Management SA, à Berne également. Il préside en outre les Comités d'Asset Liability Management du Groupe et est membre des Comités des placements immobiliers et des valeurs mobilières. Il est par ailleurs membre du Comité Finances et régulation de l'ASA. En prévision de la succession de Philippe Hebeisen, actuel CEO, le Conseil d'administration a désigné Jean-Daniel Laffely en qualité de CEO à l'issue des Assemblées générales 2020.

### Karim Abdelatif

**1968, suisse et français, directeur, responsable du département Ressources humaines**

Karim Abdelatif a suivi des études en sciences économiques et en sociologie complétées en 1992 par un Master en gestion des ressources humaines de l'Université de Paris 2. En 1993, il est engagé au sein d'une filiale du

groupe Bouygues Construction comme responsable des relations écoles et universités avant de prendre une fonction de responsable ressources humaines. En 2000, il rejoint Losinger Construction comme directeur adjoint en charge du développement des Ressources humaines. En 2004, il est promu directeur RH et Communication et entre au Comité de direction. En 2009, il change de secteur d'activité en rejoignant en tant que DRH, NovImmune, une société de biotechnologies genevoise. En avril 2013, il rejoint la Vaudoise Assurances en qualité de directeur adjoint en charge du département Ressources humaines. En mai 2014, il intègre le Comité de direction en qualité de directeur des Ressources humaines.

### Christoph Borgmann

**1974, suisse et allemand, directeur, CFO désigné, département Finances & Projets stratégiques**

Christoph Borgmann a étudié les sciences économiques à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, où il a obtenu son Master et son doctorat, complétés par une Executive Education à l'Université de Harvard. Après avoir débuté sa carrière en 2004 au sein de la société de conseil McKinsey & Company, il intègre Zurich Insurance Group à Zurich, où il assumera d'abord la fonction de Senior Strategist, puis de Group Operations Manager. En 2010, il devient Chief Financial Officer au sein de Zurich Gruppe Deutschland avant de retourner à Zurich Insurance Group en Suisse en 2013 pour y occuper successivement plusieurs fonctions au sein de la Zurich Suisse : il est d'abord Chief Operating Officer jusqu'en 2016, puis nommé Chief Operating & Technology Officer, fonction qu'il exerce jusqu'en juin 2019. Dans le cadre de ses différentes fonctions au sein de la Zurich Assurances entre 2010 et 2019, il siège dans les Conseils de plusieurs filiales du groupe et préside notamment le Conseil d'administration d'Orion, Assurances de Protection Juridique SA ainsi que les Conseils de surveillance de Real Garant Versicherung AG et de la Baden-Badener Versicherung AG. Il rejoint la Vaudoise Assurances en novembre 2019 afin de succéder à Jean-Daniel Laffely en qualité de CFO à l'issue des Assemblées générales 2020. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, il intègre formellement le Comité de direction.

### Jan Ellerbrock

**1974, suisse et allemand, directeur, CTO, responsable du département IT & Transformation digitale**

Jan Ellerbrock est titulaire d'un diplôme en Industrial Engineering de l'Université polytechnique de Darmstadt en Allemagne. Après ses études à Darmstadt et à l'École

polytechnique fédérale de Lausanne, il rejoint la société de conseil The Boston Consulting Group (BCG) à Zurich en 2002. Au cours de son mandat, il est chargé de nombreux projets dans le monde entier et atteint le rang de Senior Project Leader. En 2007, il rejoint Swiss Re à Zurich et occupe successivement différentes fonctions : il est d'abord Head of IT Solution Delivery Sales & Marketing jusqu'en 2008, puis prend la tête du département Entreprise Architecture durant deux ans. En 2010, il est nommé Chief Operating Officer de Swiss Re Corporate Solutions. De 2015 à 2016, il est membre du Comité de conseil de Swiss Re Corporate Solutions Brazil. En 2017, il est engagé par PricewaterhouseCoopers Suisse en tant que Head of Insurance Management Consulting, avant de rejoindre la Vaudoise en juillet 2018 en qualité de Chief Transformation Officer, où il dirige le département IT & Transformation digitale.

## **Nathalie Follonier-Kehrli** **1975, suisse, directrice, secrétaire générale,** **responsable du Service juridique et de la** **Communication institutionnelle**

Nathalie Follonier-Kehrli est licenciée en droit et titulaire du brevet d'avocat. Après une première expérience professionnelle au sein du service juridique de l'Office fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie (OFFT) de 2002-2003, elle a rejoint la Vaudoise en qualité de spécialiste au service des sinistres complexes du Siège dans les branches RC/Choses Entreprises en 2003. En 2007, elle est nommée secrétaire générale et responsable de la Communication institutionnelle. Elle complète sa formation par l'obtention en 2008 du Brevet fédéral en relations publiques. En 2017, elle est nommée directrice.

## **Grégoire Fracheboud** **1976, suisse, directeur, responsable du** **département Vente & Marketing**

Grégoire Fracheboud est au bénéfice de brevets fédéraux en relations publiques et en management des ventes. Il intègre le secteur des assurances en 2006 en prenant la direction du département Marketing pour la Suisse romande et le Tessin auprès de la Bâloise Assurances, avant de devenir conseiller puis chef de vente en 2009. Il est ensuite nommé agent général chez Axa Winterthur en 2010. Il complète sa formation par un programme Leadership et Innovation de l'IMD en 2016. Il rejoint la Vaudoise en 2018 en tant que directeur du département Vente et Marketing.

## **Reto Kuhn** **1964, suisse, directeur, CIO, responsable** **du département Asset Management**

Reto Kuhn dispose d'une licence en sciences économiques de l'Université de Zurich. Après avoir intégré le monde professionnel par l'Asset Management d'Helvetia Assurances, il prend la direction, entre 1995 et 2001, de la caisse de pensions des pilotes Swissair. Par la suite, il cofonde PFS Pension Services SA, qu'il dirige jusqu'en 2007 en tant que CEO. Puis, il devient responsable des investissements alternatifs auprès de SAM Sustainable Asset Management SA. Reto Kuhn est Chief Investment Officer (CIO) de la Vaudoise Assurances depuis janvier 2010 et responsable du département Asset Management depuis 2015. Depuis 2017, il est administrateur de Berninvest AG, à Berne, et de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne. Il est membre des Conseils d'administration de Credit Exchange SA, Zurich, depuis 2018 et de Pittet Associés SA depuis 2019. Il est également membre des Comités de placement de la caisse de pensions des CFF depuis 2014 et de Firmenich SA depuis 2018. Il est président de la Kommission Anlagen de l'ASA depuis 2019.

## **Christian Lager** **1963, suisse, directeur, responsable** **du département Patrimoine**

Christian Lager est titulaire d'un diplôme fédéral en assurances. Après un apprentissage à la Neuchâteloise dans les assurances transport, il rejoint la Bâloise Assurances en 1981. Il occupera différentes fonctions dans les agences de Winterthur, Zurich et Lucerne puis à l'agence de Morges fin 1984. En 1986, il rejoint La Suisse Assurances en qualité de spécialiste sinistres Choses. En 1991, en plus de sa fonction de responsable des sinistres Choses, il devient responsable du service Administration sinistres. En 1998, il devient responsable adjoint de la division Production et souscription. En 2000, il est nommé responsable du département Patrimoine et membre du Comité de direction. En 2005, il rejoint la Vaudoise et prend la responsabilité de la division Courtage en 2007. Il accède à la tête du département Patrimoine en qualité de directeur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## **Jacques Marmier** **1963, suisse, directeur, responsable** **du département Assurances de** **personnes**

Jacques Marmier débute sa carrière auprès de la compagnie lausannoise La Suisse Assurances. D'apprenti, il passe gestionnaire avant d'être promu responsable de la gestion des contrats vie individuelle. Cette nomination intervient en 1987, peu après l'obtention de son diplôme fédéral d'assurances. En 1996, il entre à la Vaudoise et prend la tête du service de Gestion des contrats vie individuelle. Deux ans plus tard, en 1998, il est promu chef de la division Vie individuelle pour reprendre, en 2007, la gestion de la filiale Valorlife. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, il est responsable du département Assurances de personnes en qualité de directeur.

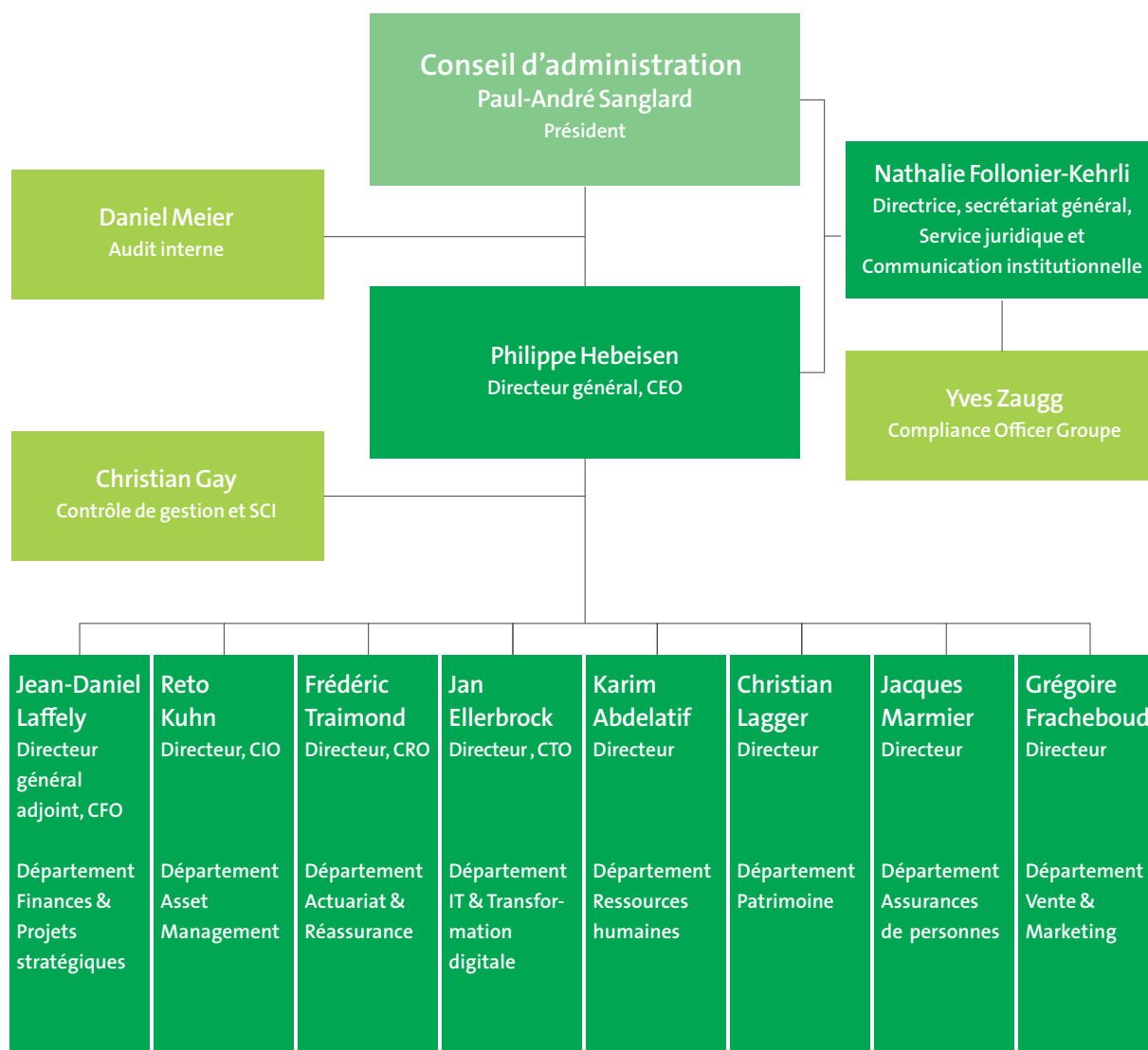
## **Frédéric Traimond** **1969, suisse et français, directeur,** **CRO, responsable du département** **Actuariat & Réassurance**

Frédéric Traimond est diplômé de l'Institut des Sciences Financières et d'Assurance de Lyon et actuaire ASA. Sa carrière débute en 1992 auprès du Groupe AXA où il assumera les fonctions de responsable des assurances non-vie d'AXA Suisse, puis de Chief Risk Officer pour AXA Winterthur jusqu'en 2007. Il rejoint ensuite le réassureur Flagstone Re Group en tant que Group Chief Operating Officer (COO), avant de devenir directeur général de Flagstone Re Suisse jusqu'en 2013. En 2014, il intègre la division Actuariat non-vie de l'auditeur PricewaterhouseCoopers France en qualité d'associé, puis, en 2015, prend la tête du service Consulting en actuariat, division Europe du sud-ouest, de la société internationale de courtage Willis Towers Watson. Depuis 2018, il est en charge du département Actuariat & Réassurance du Groupe Vaudoise Assurances et a été nommé directeur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il est en outre président du Conseil d'administration de Pittet Associés SA depuis juillet 2019.



# Organigramme fonctionnel

## au 31 décembre 2019



Membres du Comité de direction

## 4. Direction

### 4.1. Membres de la Direction

Les membres de la Direction sont présentés aux pages 46 à 49.

### 4.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la Direction sont mentionnés aux pages 48 à 49.

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les membres de la Direction.

### 4.3. Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

### 4.4. Activité postérieure au 31.12.2019

Par communication du 15 mars 2019, le Conseil d'administration a désigné Jean-Daniel Laffely, actuel directeur général adjoint et CFO du Groupe, en qualité de futur CEO du Groupe. Il entrera en fonction le 12 mai 2020, à l'issue des Assemblées générales, assurant ainsi une passation de pouvoirs qui s'inscrit dans la continuité. En juillet 2019, le Conseil d'administration a par ailleurs désigné Christoph Borgmann en qualité de CFO à compter du 12 mai 2020, succédant ainsi à Jean-Daniel Laffely à ce poste. Christoph Borgmann a rejoint la Vaudoise le 1<sup>er</sup> novembre 2019 et a intégré le Comité de direction au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le 30 janvier 2020, le Conseil d'administration a communiqué sa décision de proposer aux Assemblées générales 2020 de réélire les membres actuels et d'élire deux membres supplémentaires, soit Philippe Hebeisen, actuel CEO du Groupe, ainsi que Cédric Moret.

## 5. Rémunérations, participations et prêts

Les indications sur les rémunérations et participations des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, ainsi que sur les prêts qui leur sont octroyés sont présentés dans le rapport sur les rémunérations en pages 118 à 125.

## 6. Droits de participation des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

### 6.1. Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le Conseil d'administration. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers ou par le représentant indépendant désigné par l'Assemblée générale.

### 6.2. Quorums statutaires

L'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises, sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité.

Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels l'exercice des droits de vote est fonction de la valeur nominale.

### 6.3. Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 et 700 CO). Conformément aux statuts, elle est faite par une publication dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce (FOSC) 20 jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le Conseil d'administration reçoivent une convocation à l'Assemblée générale ainsi qu'un extrait du rapport annuel. Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux Assemblées générales y sont aussi répertoriés [[www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos](http://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos)].

### 6.4. Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une Assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant au minimum une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La demande écrite doit parvenir au Conseil d'administration 25 jours avant la date de l'Assemblée générale.

### 6.5. Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le Conseil d'administration, jusqu'à celle de l'Assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société Computershare Schweiz AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

## 7. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesure statutaire en matière de prise de contrôle et de mesure de défense.

## 8. Organe de révision

La révision des comptes de la majorité des sociétés actives du Groupe est confiée à Ernst & Young SA, Lausanne, à compter du bouclement des comptes 2019. Cette société d'audit a été élue lors des Assemblées générales 2019 de Vaudoise Assurances Holding SA, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA notamment. Elle succède ainsi à KPMG SA, Lausanne. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et s'assure de l'existence du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

### 8.1. Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours :

13.05.2019

Entrée en fonction du responsable de la révision :

13.05.2019

### 8.2. Honoraires de révision

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le Conseil d'administration. Honoraires facturés (hors TVA) durant l'exercice 2019 : CHF 630'000.–  
Honoraires facturés (hors TVA) pour travaux complémentaires durant l'exercice 2019 : CHF 5'000.–

### 8.3. Instruments d'information sur la révision externe

Le Comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'action qui en découle. En 2019, le Comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à deux reprises. Les auditeurs internes participent à chaque séance du Comité d'audit et des risques. Tous les procès-verbaux des séances du Comité d'audit et des risques sont transmis au Conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du Conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

## 9. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise Assurances informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaborateurs et ses clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique « A notre propos » du site [www.vaudoise.ch](http://www.vaudoise.ch) fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles.

### Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les présentations de la Direction sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

### Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'avoir une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/actionnaires-et-analystes/inscription-communiques-presse>].

### Informations en vue des Assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en Assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision :

- la date de l'Assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel ;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA et aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'Assemblée générale ;
- l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC ;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse.

**Personnes de contact**

Jean-Daniel Laffely  
Directeur général adjoint, CFO  
Chef du département  
Finances & Projets stratégiques  
investor@vaudoise.ch

Nathalie Follonier-Kehrli  
Directrice, secrétaire générale et responsable  
de la Communication institutionnelle  
media@vaudoise.ch